

Vu le Code de l'Éducation ;

Vu l'acte notarié en date du 28 septembre 2021 relatif à la vente d'immeuble par la société L'Altis à l'association dénommée fondation partenariale institut méditerranéen des métiers de la longévité (i2ml) ;

Vu le décret n° 2024-842 du 16 juillet 2024 portant création de Nîmes Université et approbation de ses statuts ;

Vu la délibération du conseil d'administration de la fondation I2ML du 24 mai 2024 relatif à la dissolution de la fondation I2ML ;

Vu la publication au journal officiel de la république Française en date du 21 janvier 2025 relative à la dissolution de la fondation I2ML ;

Membres du conseil en exercice ayant voix délibérative :	31
Membres présents ayant voix délibérative ou voix consultative :	26
Membres présents ayant voix délibérative :	20
Dont Membres représentés ayant voix délibérative :	3
Quorum :	16

Le conseil d'administration de l'EPE Nîmes Université a pris la délibération suivante à l'unanimité :

Le transfert de propriété de l'ensemble immobilier de la fondation I2ML à Nîmes Université situé à NIMES (30000, GARD), 165 Rue Philippe Maupas, **ZONE D'AMENAGEMENT CONCERTÉ dite ZAC du PARC GEORGES BESSE II** et dont les données cadastrales sont référencées ci-dessous est approuvé.

Préfixe	Section	N°	Lieudit	Surface
	HK	242	165 rue Philippe Maupas	00 ha 38 a 75 ca
	HK	244	165 rue Philippe Maupas	00 ha 18 a 74 ca

Total surface : 00 ha 57 a 49 ca

Fait à Nîmes le 20 mai 2025

Le président de Nîmes Université

Benoît ROIG